

Le 16 août 2016

Objet : Demande d'accès n° 2016-07-21 - Lettre réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant l'intégration de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) dans la réglementation des municipalités.

En ce qui concerne le premier point de votre demande relatif à la compilation des réponses transmises au MDDELCC entre l'été 2013 et l'automne 2015, le document visé par votre demande est accessible. Il s'agit de :

1. Bilan, 1 page.

En ce qui concerne le second point de votre demande relatif au portrait de la situation sur l'atteinte des objectifs de la PPRLPI, après vérifications nous sommes informés que le MDDELCC ne possède aucun document pouvant répondre à ce point de votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M^{me} Sarah Bitter, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse sarah.bitter@mddelcc.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (2)

Bilan de l'intégration des dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) dans les règlements d'urbanisme des municipalités locales

Nombre de municipalités conformes	760
Nombre de municipalités non-conformes	360
Nombre de municipalités avec information manquante	43
Nombre total de municipalités (incluant TNO)	1163
Nombre total de municipalités non-conformes ou que l'information est manquante	403
• nombre de municipalités dont le territoire est couvert par un RCI d'une MRC intégrant la PPRLPI	287
• nombre de municipalités dont le territoire n'est pas couvert par un RCI d'une MRC intégrant la PPRLPI	116

Source : Information provenant des MRC recueillie par le MDDELCC entre les mois de juin et décembre 2015